



# COMMUNIQUÉ

## AUGUST DEBOUZY A ACCOMPAGNÉ CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS INVESTISSEMENT IMMOBILIER SUR LA SIGNATURE PAR L'ORÉAL D'UN BAIL COMMERCIAL DE 19.500 M<sup>2</sup> SUR L'IMMEUBLE RHAPSODY À SAINT-OUEN

Immobilier et Construction | 29/10/24 | Guillaume Aubatier Malvina Dahan



Le Cabinet August Debouzy a accompagné Caisse des Dépôts et Consignations Investissement Immobilier, filiale d'asset management immobilier de la Caisse des Dépôts, sur la négociation et signature d'un bail commercial par l'Oréal au sein de l'immeuble Rhapsody à Saint-Ouen.

Le leader mondial de la beauté prend à bail 19.500 m<sup>2</sup> de bureaux au sein de l'immeuble Rhapsody – stratégiquement situé en face de son Campus Charles Zviak comprenant notamment un pôle de Recherche et Innovation de L'Oréal – afin d'y accueillir des équipes à horizon mi 2025.

Cet immeuble, livré fin 2022 d'une surface totale d'environ 43.500 m<sup>2</sup>, met l'accent sur le confort des utilisateurs et les espaces de convivialité en proposant plus de 5 000 m<sup>2</sup> d'espaces de services exclusifs (lobby en double hauteur avec cafétéria, restaurant et kiosques, business center, auditorium, salle de sport) pensés et aménagés par Studios Architecture et Interface Studio.

Il bénéficie de hautes performances énergétiques et environnementales et propose aux utilisateurs un grand niveau de confort se traduisant par l'obtention de 7 labels et certifications : HQE Bâtiment Durable Excellent, BREEAM Excellent, BBC Effinergie 2017, E2C1, BiodiverCity, Wired Score Gold et WELL Building Standard Gold.

L'équipe August Debouzy ayant conseillé Caisse des Dépôts et Consignations Investissement Immobilier sur ce dossier était menée par Guillaume Aubatier, associé en charge de la pratique Immobilier et Construction et Malvina Dahan, collaboratrice senior.

---